



Evolution du comité national de l'eau

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : lundi 27 avril 2015

OIEau

Le Décret n° 2015-450 du 20 avril 2015 procède à une modification de la composition du Comité national de l'eau (CNE) pour les représentants de l'État et de ses établissements publics.

Il prévoit également l'adjonction de représentants du milieu associatif d'éducation à l'environnement, de l'agriculture biologique et de la Fédération nationale des travaux publics ainsi que, pour le collège des élus, celle de l'Assemblée des communautés de France. Il introduit enfin la possibilité de déchoir les membres de leur mandat en cas d'absentéisme prolongé.